

SA SAINTETE BENOIT XV ET LA SAINTE-ENFANCE

L'AUDIENCE DE Mgr DE TEIL
directeur-général de l'Œuvre de la Sainte-Enfance

Rome, le 6 novembre 1915.



QUAND je vous annonçais hier que l'audience de Mgr R. de Teil, le distingué chanoine de Notre-Dame de Paris et directeur-général de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, était fixée pour ce matin, j'ignorais encore l'acte significatif de Sa Sainteté Benoît XV à l'égard de cette oeuvre capitale.

Mgr R. de Teil était venu, en effet, à Rome, pour préparer immédiatement l'introduction de la cause des 216 évêques, prêtres et laïques, mis à mort pour la foi au mois de septembre 1792, à Paris (prison des Carmes, prison de Saint-Firmin, prison de l'Abbaye, prison de la Force). Cette cause, si intéressante, puisque la plupart des diocèses de France y sont représentés, a été préparée en quelque manière par celle des 16 carmélites de Compiègne, dont l'Eglise a reconnu solennellement le martyre. De leur béatification, il résulte, en effet, que si la révolution française a fait une multitude de victimes innocentes, qui ne sont pourtant point des martyrs, il peut se trouver cependant, parmi ces victimes, d'autres religieuses encore — et aussi des évêques, des prêtres, des simples fidèles — qui ont été mis à mort en haine de la foi et qui ont perdu la vie en la confessant...

Mais en arrivant à Rome il y a quelques jours, Mgr de Teil trouvait à la procure de Saint-Sulpice, où il est descendu, la